



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

CONSEIL MUNICIPAL DE BÂLINES
PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION
SÉANCE DU 27 MAI 2025 – 18H30

Le 27 mai 2025 à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de Bâlines sous la présidence du Maire, Monsieur Max AUFFRET.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAINNE Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

Excusé(s) : CHENEAU Jérémy

Absent(s) : DORÉ Frédéric, GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène, WYART Caroline

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

La séance s'ouvre à 18h35

1. Approbation du procès-verbal de séance du 24 mars 2025

Il est demandé au Conseil de faire part de ses éventuels commentaires ou remarques concernant le procès-verbal de séance de la précédente réunion et de faire connaître son approbation.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents, sans observation.

2. Délibération portant sur l'adhésion au contrat d'assurance chômage URSSAF

La commune est jusqu'à présent en auto-assurance concernant l'indemnisation chômage de ses agents. Considérant la complexité du traitement d'une demande d'indemnisation chômage et le coût devant potentiellement être supporté par la collectivité, il est proposé le contrat d'adhésion au régime d'assurance chômage de l'URSSAF dont les principes du contrat d'adhésion sont :

- L'adhésion engage pour 6 ans, renouvelée automatiquement par tacite reconduction
- L'adhésion concerne tous les agents non titulaires et non statutaires
- Les droits aux allocations ne peuvent être ouverts par France Travail qu'après l'écoulement d'une période de stage de six mois de date à date dont le point de départ est la date d'effet de l'adhésion
- Le taux des contributions est celui fixé par la convention relative au régime d'assurance chômage et le règlement annexé
- À compter de l'adhésion, l'organisme public ne verse plus la contribution exceptionnelle de solidarité fixée à 1% au fonds national de solidarité pour les agents non titulaires ou non statutaires.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au contrat d'assurance chômage de l'URSSAF.

3. Délibération validant l'adhésion à la Protection Sociale Complémentaire suite à accord du CDG

Par délibération du 18 novembre 2024, le Conseil Municipal avait approuvé l'adhésion de la commune à la convention proposée par le CDG27 et attribuée à la MNT pour la protection sociale complémentaire du personnel, volet prévoyance.

Après saisine du CDG27 et réception de son avis favorable, **le Conseil Municipal valide l'adhésion telle qu'elle avait été définie.**



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

4. Présentation des différents travaux à venir

Le Maire informe le Conseil des travaux à envisager dans les prochains mois, comme déjà abordé dans de précédentes réunions :

- Réfection de la toiture de l'église
- Remplacement de la vitre endommagée de la salle des fêtes
- Rafrâichissement de la peinture de la salle des fêtes

Des devis seront demandés pour ces différents projets, une demande de subvention peut être envisagée concernant la toiture de l'église.

5. Présentation des différents investissements

Monsieur le Maire présente au Conseil différents points de réflexion sur de potentiels investissements à venir :

- Création d'un kiosque sur la place des Turgères
- Matérialisation d'une zone de stationnement dans l'enceinte du terrain de la salle des fêtes
- Création d'un city-stade
- Révision ou remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes pour une amélioration énergétique et économique
- Amélioration de l'acoustique de la salle des fêtes, éventuellement prendre conseil auprès d'un architecte
- Réfection de l'allée du cimetière, organiser son entretien en fonction des événements, et installer des bancs ou chaises
- Travaux d'aménagement de l'atelier récemment acquis : sanitaires, eau...

6. Proposition de don de la part d'une association

Le Tennis Club Bâlois (TCB), suite à sa dissolution, envisage de faire don à la commune de Bâlines du montant de clôture de l'association.

Le Conseil Municipal, Monsieur ROULAND restant en retrait de la décision en tant que Président de l'association TCB, accepte la perception de ce don.

L'association reviendra vers la commune une fois la dissolution effective.

7. Présentation des premiers travaux de l'INSE27 sur le PLUi

La mairie a fait l'acquisition en 2022 d'un coffret électrique et d'une bobine de câble de 100 mètres.

N'en faisant pas usage, le Maire propose au Conseil Municipal de céder ce matériel à titre onéreux au domaine du Moulin de Bâlines, représenté par Monsieur GRANGE.

Le prix de vente serait de 3 000,00€.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition et autorise le Maire à faire le nécessaire.

8. Présentation des premiers travaux de l'INSE27 sur le PLUi

Le Maire présente au Conseil les premiers travaux réalisés par l'Interco Normandie Sud Eure pour la conception du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ainsi qu'une synthèse des réunions de concertation et sur le terrain déjà effectuées.

9. Mise en place du site internet

Le Maire expose au Conseil que, conformément à la législation et afin d'élargir les supports de communication et d'information communales, la mairie met en place un site internet : www.balines.fr



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

La parole est laissée à Madame Laurence DUPONT, seconde Adjointe qui aura la gestion du site internet.

Le site, encore en construction, sera alimenté d'une part par les éléments administratifs réglementaires : délibérations du Conseil, arrêtés municipaux, départementaux et régionaux, ordres du jour et procès-verbaux des séances du Conseil Municipal, demandes d'autorisations d'urbanisme...

D'autre part, et après consultation et suggestions du Conseil, des rubriques seront proposées pour présenter diverses informations de la vie quotidienne et locale :

- Mairie, Conseil Municipal et commission communales
- Commerces et entreprises
- Associations locales
- Salle des fêtes
- Services intercommunaux, démarches en ligne

Le site pourra bien sûr évoluer pour répondre aux besoins de ses visiteurs.

10. Échange sur les prochaines élections

Le Maire aborde le sujet des prochaines élections municipales ; il présente en particulier la réforme des modes de scrutins et l'attention qui devra être y apportée en 2026.

11. Questions diverses

11.1. Demande d'un administré concernant la sécurité routière

Madame Laurence DUPONT présente au Conseil un courriel adressé à la mairie par un administré, Monsieur MICAUD, qui attire l'attention de l'équipe municipale sur plusieurs points :

- Concernant l'agent d'entretien communal Monsieur Régis TREMBLAY, il suggère l'achat d'un nouveau gilet de sécurité réfléchissant ;
- Concernant le lotissement des Turgères et notamment la rue des Tilleuls, les véhicules y circulant trop vite, il suggère l'implantation de panneaux incitant à la prudence, voire de limitation de vitesse.

Il est convenu que bien entendu le gilet de sécurité de Monsieur TREMBLAY sera remplacé, tout comme l'ensemble de ses EPI sera renouvelé.

Concernant la sécurité routière, la vitesse excessive des véhicules dans le lotissement a en effet été constatée.

Il est donc proposé plusieurs solutions :

- Limiter la vitesse à 30km/h sur la voie commune VC11, voire limiter toute la zone pavillonnaire à 30km/h, avec implantation d'un panneau et d'un marquage au sol ;
- Revoir également la vitesse aux Faulx et à la Fainéanterie.

11.2. Échange concernant les prochaines élections municipales et la réforme du mode de scrutin.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune remarque n'étant faite, la réunion prend fin à 21h30.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Max AUFFRET,
Maire de Bâlines

Secrétaire de séance